

Luxembourg, le 30 avril 2025

Interpellat° : Digitalisat° et IA
dans les services
publics



MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- considérant que la transformation numérique de l'État est un levier essentiel pour moderniser les services publics, garantir leur accessibilité, améliorer leur efficacité et renforcer la transparence administrative ;
- considérant qu'à ce jour, aucun état des lieux structuré de la maturité numérique des administrations publiques n'a été établi, alors que plusieurs États membres de l'Union européenne s'appuient déjà sur des indicateurs objectifs (tels que le taux de digitalisation des services, l'interopérabilité, l'accessibilité, la cybersécurité, l'usage réel des plateformes, et la satisfaction des utilisateurs) pour piloter efficacement leur transition numérique ;
- considérant que la stratégie luxembourgeoise de gouvernance électronique 2021–2025 a défini des principes ambitieux (once only, digital by default, inclusion et accessibilité, fiabilité et sécurité, interopérabilité), mais que leur mise en œuvre demeure encore fragmentée et incomplète ;
- considérant que le Luxembourg devra prochainement présenter une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle, qui doit s'inscrire dans une approche éthique, transparente et centrée sur l'utilisateur ;
- considérant que la transformation numérique, tout en étant un levier d'innovation, doit impérativement être pensée dans une logique de durabilité environnementale et de souveraineté technologique ;

invite le Gouvernement à :

- réaliser un état des lieux de la maturité numérique de l'ensemble des administrations publiques, sur base d'indicateurs objectifs (tels que : taux de digitalisation des démarches, interopérabilité, accessibilité, recours à l'intelligence artificielle (IA), sécurité des systèmes, satisfaction des usagers), et à publier ces résultats annuellement afin de mesurer les progrès et d'identifier les points critiques à améliorer ;
- renforcer le rôle et les compétences du Ministère de la Digitalisation, afin de lui confier un

véritable leadership transversal sur l'élaboration, la coordination et le suivi de la transformation numérique de l'État, y compris en matière d'intégration responsable de l'IA ;

- réviser et actualiser la stratégie nationale de gouvernance électronique, en l'adaptant aux nouveaux défis du développement numérique, en particulier en matière d'inclusion, de cybersécurité, de protection des données et d'interopérabilité ;
- élaborer, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen sur l'IA, une stratégie nationale unifiée pour l'intégration de l'IA dans les services publics, fondée sur les principes d'éthique, de transparence, d'inclusion, de durabilité et de souveraineté technologique, en impliquant formellement l'ensemble des acteurs concernés ;
- promouvoir la création d'une plateforme nationale d'IA souveraine, simple d'utilisation, inspirée de modèles comme « ChatGPT » ou « Mistral », afin de permettre aux administrations, aux PME et aux citoyens d'accéder à des outils IA sécurisés, fiables et transparents ;
- intégrer le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la révision du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg, et à adopter une stratégie nationale de durabilité numérique, visant à prolonger la durée de vie des équipements, encourager les achats responsables, développer la gestion circulaire du matériel, généraliser la signature électronique, l'archivage numérique et automatiser les workflows administratifs.

Signature (s) :

Ben Polidori

